



INFORMATIONS DE LA PRÉSIDENTE

La Présidente nous informe de l'accueil, dans notre établissement, d'un chercheur russe (au LISST-CAS) en 2026-2027 dans le cadre du dispositif *Toulouse safe place for science*.

De leur côté, les **Assises de la recherche** à l'UT2J sur le thème « Faire de la recherche par temps de crise : comment repenser les métiers de la recherche ? » ont commencé la semaine du 15 juin. L'ouverture de ces Assises a été l'occasion pour l'institution de rendre hommage à notre collègue Jean-Marie Cellier, ancien Vice-président à la Recherche de notre établissement, qui nous a quittés récemment.

Par ailleurs, la **fête annuelle** des personnels est maintenue malgré les restrictions budgétaires, mais sous un format plus frugal, le jeudi 9 juillet à partir de 15h30.

Une demande d'éclaircissements sur les élections à la **direction de l'INSPE** a été formulée par un élu du CA. La présidente précise qu'à l'issue de la procédure le comité d'audition a souhaité pouvoir élargir le vivier : un nouvel appel à candidatures a été lancé, permettant une mise en place de la prochaine direction dès octobre 2026.

FINANCES : CONDITIONS DE RETOUR À L'ÉQUILIBRE (CRE) POUR L'EXERCICE 2026

La Vice-présidente déléguée aux Moyens et à la Prospective présente cette nouvelle procédure réglementaire qui s'impose, pour l'année 2026, à l'UT2J du fait que **le compte financier 2025 ne respectait pas les critères de soutenabilité budgétaire** définis par le nouveau décret financier (n°2024-1108 du 2 décembre 2024). L'UT2J a donc eu pour obligation de **présenter des Conditions de retour à l'équilibre** au Rectorat puis au CA, au plus tard 3 mois après le vote du compte financier. L'établissement a reçu un avis conforme de la Rectrice de région académique pour ces CRE. Le document consignait ces CRE rappelle d'abord le contexte de fragilité financière dans laquelle se trouve notre établissement, principalement lié à la progression de la masse salariale avec compensation nulle ou partielle de l'État sur un certain nombre de charges obligatoires. Il rappelle également les actions déjà engagées pour rééquilibrer la trajectoire financière, notamment, lors de l'élaboration du budget initial 2026, un resserrement fort des enveloppes de fonctionnement et d'investissement. Il mentionne que plusieurs autres actions ont également été poursuivies ou mises en place : le renforcement du pilotage de la masse salariale ainsi que du pilotage budgétaire et financier, un travail sur l'offre de formation pour veiller à la soutenabilité de cette offre (qui supposera une baisse de 10% du nombre d'heures de formation à partir de la rentrée 2027), et le fait que l'UT2J soit désormais engagée dans un plan pluriannuel de soutenabilité de ses activités pour 2027-2029, plan qui sera détaillé plus bas.

Vote : 21 pour et 10 contre

FINANCES : BUDGET RECTIFICATIF 1 (BR1 2026)

Ce BR1 a pour objectifs d'**ajuster le budget initial (BI) 2026 suite aux mesures prises dans le cadre des CRE** (voir ci-dessus), de préserver les grands équilibres financiers et de consolider la trajectoire financière de l'établissement. Comme notre université n'avait pas reçu la notification initiale de sa dotation de l'État au moment de la confection de ce BR1, il y aura exceptionnellement deux autres budgets rectificatifs à l'automne 2026. Ce BR1 a été effectué dans un contexte de situation financière structurellement fragilisée, avec un BI 2026 déjà très resserré, l'obligation de mise en place de la procédure des CRE et des ressources encore très incertaines. Il permet de renforcer les conditions de fonctionnement de certains services qui assurent des missions du quotidien (immobilier, numérique...).

Ce BR1 a fait l'objet d'un avis simple avec des réserves de la part de la Rectrice de région académique.

Le BR1 conserve un niveau de fonds de roulement préservant les budgets CVEC et porte une approche prudente visant à maintenir la capacité de l'établissement à assurer ses missions fondamentales. Un remerciement est adressé aux services et composantes qui ont établi des demandes mesurées en raison du contexte financier, après avoir déjà fait des efforts lors du BI. Les indicateurs financiers restent très fragiles avec des indicateurs de soutenabilité toujours dégradés mais avec toutefois une tendance à la stabilisation pour certains d'entre eux.

Les principaux facteurs qui ont permis d'établir un budget à l'équilibre sont les suivants : amélioration du pilotage, demandes globalement contenues, recettes supplémentaires (domaine des relations internationales notamment), premiers effets de maîtrise de la masse salariale sur l'année 2025-2026, maintien d'une compensation intégrale du CAS Pension (qui ne sera finalement assurée qu'à hauteur de 75% selon la notification reçue depuis lors).

Il est souligné la nécessité de maintenir une vigilance accrue sur la trésorerie, notamment en continuant la priorisation des dépenses.

Vote : 21 pour et 11 contre

FINANCES : PLAN PLURIANNUEL DE SOUTENABILITÉ DE NOS ACTIVITÉS

Ce plan est guidé par la nécessité d'inscrire l'UT2J dans une trajectoire financière soutenable. Il a été élaboré par un groupe de travail (GT) mis en place sur proposition de la Présidente et constitué des membres élu-es du CA, d'un-e représentant-e de chacune des 5 organisations syndicales présentes au CSA, des Vice-président-es statutaires, de la Vice-présidente déléguée aux Moyens et à la prospective, de la Vice-présidente déléguée RH et QVCT ainsi que du DGS et du DGSA pilotage, avec l'appui des services financiers et RH. **Le GT s'est réuni à 6 reprises et les comptes rendus des séances ont été publiés sur le blog Vie institutionnelle.**

Un état des lieux a d'abord été partagé, notamment autour du fait que la seule marge de manœuvre actuellement disponible est centrée sur la maîtrise de la masse salariale (les marges de manœuvres étant très réduites sur le fonctionnement et l'investissement). **Le GT a identifié les leviers que l'établissement était disposé à activer ainsi que les leviers que nous ne souhaitons pas activer, comme, par exemple, une modification de notre politique d'exonération pour les étudiants extra-communautaires** (NB : les réunions des GT se sont tenues avant la publication du nouveau décret sur les droits différenciés). Le GT a ensuite élaboré différents scénarios budgétaires et RH avec l'idée de restaurer des marges sur le fonctionnement et l'investissement, en recherchant un équilibre entre la soutenabilité humaine, la soutenabilité financière et la préservation des conditions d'études et de travail, ainsi que la capacité à conduire les missions de l'université. **Trois scénarios ont été discutés et le troisième a été privilégié.** Ce scénario prévoit de maîtriser la masse salariale en renouvelant :

- 50% des départs (à la retraite et pour d'autres motifs) des enseignant-es et enseignant-es chercheur-es en 2027, 50% en 2028 et 100% en 2029.
- 85% des départs (à la retraite et pour d'autres motifs) des personnels BIATSS en 2027, 85% en 2028 et 100% en 2029.

Ce scénario permettrait que les trois critères de soutenabilité financière définis par le décret (15 jours de fonds de roulement ; 30 jours de trésorerie ; ratio Dizambourg à 85% au plus) soient respectés en 2029. Dans ce scénario, l'établissement regagnerait progressivement des capacités sur les dépenses de fonctionnement et d'investissement. Il retrouverait ainsi un équilibre financier dès l'année 2029.

Vote : 21 pour et 11 contre

FINANCES : DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2027

Le débat annuel d'orientation budgétaire est **un moment d'échanges en CA sur les priorités et les grandes orientations pour l'année à venir en vue d'établir le BI de l'année suivante.** Comme cela a été vu aux points précédents, nous sommes dans un contexte fortement contraint et en procédure de CRE, raison pour laquelle l'établissement a élaboré un plan pluriannuel de soutenabilité pour la période 2027-2029. Les éléments du Débat d'orientation budgétaire 2027 ont été présentés en Commission Moyens et Prospective ainsi qu'au Bureau de l'Université début juin.

Les enjeux pour 2027 sont les suivants : maintenir notre capacité collective à assurer les missions de l'université, veiller aux conditions d'études et de travail et poursuivre la trajectoire de rééquilibrage financier. Notre établissement peut se féliciter d'avoir renforcé son pilotage budgétaire et financier, au niveau des services et composantes, ainsi que de la Direction des Affaires financières. Cela se traduit notamment par un taux d'exécution fortement amélioré par rapport aux années précédentes. [Le taux d'exécution mesure le ratio entre ce que l'établissement annonce qu'il fera en termes financiers au début de l'exercice et ce qui est réellement exécuté en fin d'exercice.]

Le contexte national (situation financière ; élection présidentielle en 2027) ainsi que le contexte international (crise géopolitique et énergétique) ne donnent pas de garanties de stabilité pour l'année prochaine.

Les orientations budgétaires pour 2027 sont présentées par grands domaines : formation ; recherche ; vie universitaire pour les étudiant-es et les personnels ; ressources humaines ; opérations transverses et pilotage (par exemple la mise en œuvre du schéma DDRSE ou le renforcement de l'internationalisation de l'UT2J). Tout en tenant compte du cadre contraint des moyens à disposition, ces orientations s'inscrivent dans la continuité des nombreuses actions déjà prioritaires pour notre établissement.

Le débat d'orientation budgétaire ne fait pas l'objet d'un vote.

FINANCES : GRILLES TARIFAIRES

Pour clore le chapitre des finances, le CA a également approuvé les grilles tarifaires concernant la **subvention de la restauration des personnels**. Les tarifs de la restauration connaissent une légère augmentation, mais celle-ci sera prise en charge par l'établissement via le budget du SCASC et non par les agent-es. La grille tarifaire pour les **activités sportives, culturelles et de détente** pour les personnels a également été portée au vote. Elle prévoit une augmentation de 3 euros par semestre pour toutes les activités).

Vote : 30 pour et 2 abstentions pour les tarifs du CROUS

Vote : 26 pour, 3 contre et 3 abstentions, concernant les activités sportives et culturelles

FORMATION ET VIE UNIVERSITAIRE

Nous avons adopté les tarifs des **droits d'inscription pour l'année universitaire 2026-2027 concernant les formations UT2J** (les tarifs des diplômes nationaux étant fixés par l'État). Les tarifs du SED, pour leur part, avaient fait l'objet d'un vote précédemment. Dans l'ensemble, les tarifs sont reconduits à l'identique par rapport à l'an dernier, à l'exception de deux cas particuliers. D'une part, le Département d'Enseignement du Français Langue Étrangère (DEFLE) propose de porter les droits d'inscription spécifiques de ses Diplômes d'Université de 200 € à 400 € à compter de la rentrée universitaire 2026 (coût 5 fois inférieur au coût pratiqué dans d'autres universités). Cette évolution tarifaire s'inscrit dans un contexte de réajustement rendu nécessaire après plus de quinze années de stabilité, et qui permettra le recrutement d'une contractuelle sur ressources propres pour faire face aux besoins.

D'autre part, l'INSPE a souhaité formaliser la suppression des droits d'inscription des préparations aux concours externes pour 2026-2027, qui sont suspendues en raison de la réforme de la formation des enseignant-es.

Vote : 24 pour et 6 contre

CONVENTIONS

Trois conventions de **dons d'ouvrages de l'INSPE Cahors** à des écoles primaires du département du Lot (Concots, La-capelle, Teyssyre) ont été votées **à l'unanimité**.

Une convention, précisant les termes de la relation entre **l'Université de Toulouse et l'INSPE-UT2J** en ce qui concerne les interventions des enseignant-es de l'UT dans les masters MEEF INSPE et les interventions des enseignant-es de l'INSPE dans les formations à l'Université de Toulouse a également été votée pour l'année universitaire 2025-2026

Vote : 25 pour et 5 abstentions.

Nous avons validé un avenant à la Convention de reversement dans le cadre du projet Écri+ entre l'UOH (Université de Strasbourg) et UT2J, pour un montant de 128 504,88 €.

Voté à l'unanimité.

La convention **UT2J - Institut Ramon Llull (IRL)**, consortium public de promotion de la langue et culture catalane, a été renouvelée. Cette convention permet principalement d'encadrer le soutien de l'IRL à l'enseignement de la langue et la culture catalane à l'UT2J. Cette convention intègre le financement à 100% du salaire chargé de 2 Maîtres de langue catalane ainsi qu'une subvention annuelle de 6000 euros pour l'enseignement de la licence (et mineure) de catalan au SED. Cette convention est scindée en une convention cadre (2026-2030) et une convention annuelle (montant de 77 232€).

Vote : 24 pour et 5 abstentions

La convention entre **l'UT2J et l'Association Sportive UT2J** a été reconduite pour 3 ans, jusqu'en 2029. Cette association gère la participation de tous-tes les étudiant-es dans les compétitions sportives. Elle perçoit la subvention de l'université avec un premier versement de 20 000 € en début d'année, le reste étant versé en fonction des dépenses réalisées.

Votée à l'unanimité.

Pour finir, nous avons validé une convention de collaboration et de versement dans le cadre du **projet CODEMO** (commun des mortels), financé dans le cadre de l'appel à projets « co-recherche » de TIRIS, associant l'Université Toulouse - Jean Jaurès et une très petite entreprise nommée COEO. TIRIS ne verse les aides qu'aux établissements. Cette co-recherche repose sur une collaboration étroite entre l'équipe de recherche et l'entreprise. Le montant total du financement attribué au projet s'élève à 43 500 €, dont 28 980 € sont destinés à être reversés à la société COEO au titre de sa participation aux travaux de co-recherche. Les travaux sont aujourd'hui terminés et il s'agit de procéder au versement de cette contribution.

Votée, à l'unanimité